hasard est si grand) de se trouver en présence d'un des braves auteurs de ces infamies.

La nomination de M. Tack, comme vice-président du bureau répond éloquemment aux turpitudes cléricales.

Le parti républicain s'en réjouira, et avec nous se montrera pleinement satisfait des différents choix que nous avons enregistrés à propos du renouvellement de la commission de l'administration charitable.

**Un cheval qui se jette dans une devanture.** — Hier vers 8 heures 1/2 du matin, l'équipage de M. Emile Horrent, fabricant d'eau de seltz, rue du Cul de Four, à Roubaix, stationnait en face de l'estaminet des Trois Tulipes, rue des Halles, lorsque tout-à-coup le cheval piqué sans doute par le froid très vif que nous subissons, partit au galop droit devant lui et alla se jeter dans la devanture de M. Chabier, marchand de parapluies et de nouveautés, rue de Tournai, et brisa l'une des grandes glaces de la vitrine.

**Disparition.** — Mme Catherine Delchambre, femme Modeste Roussel, demeurant rue du Collecteur, a signalé à la police la disparition remontant au 1er janvier de son fils Albert, âgé de 24 ans.

Le jeune homme était vêtu d'un pardessus gris, pantalon gris à carreaux, coiffé d'un chapeau haute forme et chaussé de bottines à lacets.

**Soirée de famille.** — Un public aussi nombreux que choisi se pressait dimanche soir dans les salons de l'Hôtel du Cygne pour la soirée de famille qu'un groupe d'amateurs de la ville avait organisée.

Tous les numéros du programme qui était des mieux composés ont été soulignés par les applaudissements de la salle entière.

Pour la partie musicale, rendons hommage à M. G. Dansette, 1er prix de l'Ecole nationale de musique de Roubaix, qui est un hautboïste émérite; à M. J. Portsse, basse-solo des Orphéonistes Click-Sicks, qui a fait valoir sa jolie voix dans la cavatine de la Juive; à MM. Roussel et Grimonprez qui se sont montrés à la hauteur de leur réputation dans un *concerto pour deux violons*; ainsi qu'à M. Léon Vast, un comique de bon aloi qui a égayé l'auditoire par ses chansonnettes plus drôles les unes que les autres.

Pour la partie littéraire. Mme Chimot, Mlles C. Gadenne et Fourneau; MM. Chimot, Van Pachterbèke, Delvoye et Lefebvre, à qui les rôles des différentes comédies étaient échus les ont rendus avec un réel talent. Mme Chimot et M. Th. Delvoye ont droit surtout à nos plus sincères félicitations.

M. Carlos Desurmont qui avait bien voulu se charger de la tâche d'accompagnateur s'en est tiré comme d'habitude, tout à son honneur.

Le succès de cette petite fête ayant dépassé toute attente, le comité d'organisation se propose d'en donner une seconde, avec un nouveau programme fin février.

Par une attention délicate, dont nous ne saurions trop louer les organisateurs, les programmes avaient été imprimés au profit des pauvres. Le montant de la recette recueillie lors de leur distribution, soit fr. 26.50 a été versé au Bureau de Bienfaisance de la ville de Tourcoing, par les soins du comité d'organisation.


## Photographie Artistique et Industrielle

**81, rue Desurmont, TOURCOING**

Succursale de la Maison ELKAN, de Roubaix. — Spécialité de portraits de bébé par procédé instantané. — Les ateliers sont chauffés.


# LE NORD

**Comines.** — Presque toute la population de Comines a assisté hier, aux funérailles de M. Ignace Lécluse, sergent de la Cie des sapeurs-pompiers de Comines, subitement ravi à sa famille éplorée et à ses nombreux amis.

Seule la municipalité ultra cléricale que nous avons le bonheur de posséder momentanément, n'était pas représentée à cette cérémonie et a failli à un devoir de reconnaissance à l'égard d'un de ses concitoyens les plus dévoués.

Au cimetière le capitaine des sapeurs-pompiers, M. Ch. Schouttesten, a prononcé l'adieu suprême au nom de la compagnie et en quelques paroles bien senties a ému l'assistance.

Messieurs,

Je ne puis laisser fermer la tombe de notre camarade sans la saluer d'un suprême et dernier adieu, et rappeler en quelques mots les services qu'il a rendus et à sa patrie et à ses concitoyens.

Parti pour son sort avec la classe 62, il a fait toute la campagne de Cochinchine et est rentré dans ses foyers, emportant l'estime et l'admiration de ses chefs. Dans le corps si utile des sapeurs-pompiers, j'ai le droit et le devoir de le dire, où l'on trouve tous ceux qui savent se dévouer pour la sécurité de leurs compatriotes et aiment à se rendre utiles, Ignace était un des meilleurs.

Pendant près de trente années qu'il a fait partie de la compagnie, au premier signal et sans souci des fatigues et des dangers, on trouvait le sergent Lécluse à son poste et il doit son grade au zèle qu'il a toujours montré.

Il est bon de rendre un public hommage et de rappeler le dévouement obscur de celui qui a fait scrupuleusement son devoir sans rechercher des récompenses, mais par amour de l'humanité.

Estimé de ses chefs, aimé de tous ses camarades il laisse parmi nous le souvenir d'un brave et honnête citoyen, c'est pourquoi j'ai tenu à lui donner *le dernier adieu au nom du corps des Sapeurs-Pompiers* et de ses nombreux amis.

Et maintenant adieu, cher Ignace, les larmes qui sont dans tous les yeux prouvent les regrets que tu nous laisses et la place que tu as su prendre parmi nous.

Adieu, cher Ignace, au nom de tous tes camarades, adieu.

### VALENCIENNES

## L'attentat criminel de Denain

*(Nouveaux détails)*

Voici quelques détails circonstanciés sur cette grave affaire :

M. Théophile Servotte, moulineur, avait pris son service à 5 heures. A onze heures et demie, le chargeur d'accrochage à l'étage de 546 mètres lui demandait, au moyen des signaux d'usage, si l'on pouvait faire remonter les ouvriers. M. Servotte répondit affirmativement et l'avis fut transmis au mécanicien.

Lorsque la première cage arriva au jour, l'attention du moulineur fut attirée par des cris de détresse partant de l'étage supérieur de ladite cage. Il se précipita, mais le spectacle qu'il vit le fit reculer : cinq ouvriers sur les six qui se trouvaient dans la berline étaient blessés; l'un d'eux avait même comme nous l'avons dit, cessé de vivre.

Immédiatement il prévint ses chefs et bientôt MM. Denis, ingénieur divisionnaire, et Decout, ingénieur de la fosse *Renard n° 2*, arrivaient sur les lieux et procédaient à un commencement d'enquête, pendant que le docteur Lartisien prodiguait ses soins aux blessés.

Indépendamment des deux morts et des deux blessés que nous avons cités hier, un troisième blessé a aussi reçu les soins du docteur; c'est M. Jules Bernard, demeurant au coron Renard.

Ce n'est pas ce qu'on nomme vulgairement un poids qui a été lancé dans l'orifice de la fosse, mais un contre poids en fonte pesant environ 20 kilos, appelé « lest ».

Au moment où la cage partait du fond, un individu, resté jusqu'ici inconnu, ouvrait une trappe dite « Tape cul » donnant accès aux échelles dans la salle de déclichage et par cette trappe jetait dans le puits un « lest » de contre-poids, c'est-à-dire une pièce de fonte pesant 20 k. environ.

Cette pièce de fonte en vertu des lois de la pesanteur, acquit bientôt une force incroyable et lorsqu'elle arriva sur la cage, à l'étage de 476 m., d'abord elle en brisa le parachute et en défonça le toit, puis elle tua deux ouvriers et en blessa trois autres.

**L'enquête**

Dès trois heures du matin, le maréchal-des-logis Absalon commençait l'enquête; celle-ci a été continuée par M. le capitaine de gendarmerie Herbet, qui est arrivé sur les lieux *à neuf heures du matin, et ensuite par* le parquet de Valenciennes.

Celui-ci, composé de M. le juge d'instruction, de M. le substitut du procureur de la République et d'un greffier, est resté sur les lieux de onze heures du matin à six heures du soir.

M. Guary, directeur général des mines d'Anzin est également arrivé mercredi matin.

Il paraît établi par des indices certains que ce « lest » qui a causé cet terrible accident, a été pris sur le carreau de la fosse *Renard n° 3*, à environ cent mètres de la fosse n° 2.

Ce qui est certain, c'est qu'il n'existait pas de « lests » sur le carreau de cette dernière fosse. En supposant même que des « lests » se fussent trouvés sur le carreau de ladite fosse, il est matériellement impossible qu'ils puissent tomber dans le puits.

Du reste, ce qui prouve surabondamment que ce grave accident est dû à une main criminelle, c'est que deux autres « lests » provenant également de la fosse n° 3, ont été retrouvés sur le carreau de la fosse n° 2.

La justice parviendra-t-elle à découvrir l'odieux criminel qui a perpétré ce grave attentat? Nous le souhaitons, sans l'espérer, car elle ne possède que des indices fort vagues.

C'est d'abord la déclaration du moulineur qui a entendu du bruit dans la salle de déclichage, qui a regardé, mais qui n'a rien vu; puis celle de M. Hyacinthe Malaquin chauffeur, qui, quelques minutes après l'accident, a vu un individu passer à ses côtés en courant, mais il n'eut pas la pensée ni de l'arrêter, ni même de le dévisager. De sorte qu'il en donne un signalement fort vague.

### DUNKERQUE

*Les sinistres maritimes en 1893.* — L'administration du *Bureau Veritas* vient de publier la liste des sinistres maritimes, signalés pendant le mois de nov. 1893 concernant tous les pavillons.

Nous relevons, dans cette publication, la statistique suivante :

Navires à voiles signalés perdus : 13 allemands, 17 américains, 60 anglais, 8 français, hawaïen, brésilien, 3 grecs, 1 hollandais, italien, haïtien, japonais, 53 norvégiens, 16 suédois, 3 russes, 1 autrichien, chilien, turc, portugais, espagnol, argentin. Total, 181.

Dans ce nombre sont compris 14 navires supposés perdus par suite de défaut de nouvelles.

Navires à vapeur signalés perdus : 1 allemand, 1 chilien, 25 anglais, 1 américain, 2 français, 1 norwégien, 1 grec, un espagnol, 1 brésilien. Total 34.

Dans ce nombre est compris un vapeur supposé perdu par suite de défaut de nouvelles.

*Causes et pertes.* — Navires à voiles; échouements, 97; abordages, 5; incendiés, 8; sombrés, 14; abandonnés, 34; condamnés, 16; supposés perdus, 14. — Total, 181.

Navires à vapeur : échouements, 19; abordages, 6; incendiés, 3; sombrés, 5; supposés perdus, 1; condamnés, ». Total, 34.

# PAS-DE-CALAIS

### ARRAS

*Accident.* — Un accident qui aurait pu avoir les plus graves conséquences s'est produit au domicile de M. Lechelle, inspecteur principal de la Compagnie du Nord, à Arras.

Le jeune fils de M. Léchelle s'étant trop approché d'un foyer, le feu prit à ses vêtements. L'enfant, éperdu, s'élança entouré de flammes, à travers les appartements et faillit communiquer le feu aux vêtements de sa petite sœur.

Heureusement, M. Lechelle eut le sang-froid de jeter son fils sur un tapis et parvint à étouffer les flammes.

M. Lechelle et son fils ne portent fort heureusement que de légères brûlures.

*Sur la glace.* — Un accident s'est produit hier rue du Tripot. Une ménagère demeurant rue du Four-Saint-Adrin, 21, a fait en glissant une chute si malheureuse qu'elle s'est luxé le pied droit. On a dû la reconduire à son domicile.

*Nomination épiscopale.* — On donne comme imminente la nomination, comme évêque du Mans, de M. Sueur, vicaire général de l'évêché d'Arras.

### BÉTHUNE

**Divion.** — Des ouvriers mineurs se trouvaient attablés dans l'estaminet Legay, à Divion, dimanche dernier, lorsque tout à coup le chien de la maison sauta sur les personnes et en mordit quatre.

On conduisit immédiatement le chien à Pernes et, après examen M. Demazure, vétérinaire, déclara qu'il était atteint d'hydrophobie.

Les victimes ont été dirigées immédiatement sur *Paris pour se rendre à l'institut Pasteur.*

Ce sont les nommés :

Marie Gillet, femme Legay, 30 ans; Cyrille Gallet, 50 ans, Louis Petit, 17 ans, Cordonnier et Podevin, mineurs.

Quatre autres chiens également atteints de la rage ont été abattus ensuite.

Un grand émoi règne dans la commune.

### SAINT-OMER

*Un suicide.* — M. Emile Fichaux, cordonnier, 55 ans, a été trouvé pendu dans son domicile, place Victor Hugo.

Cet acte de désespoir est attribué au mauvais état de santé du malheureux Fichaux.

Le corps a été transporté à l'hôpital St-Louis.

*Ecrasé par un train à Aire-sur-la-Lys*

Mardi, vers deux heures, un habitant de *Dennebrœucq, d'une soixantaine d'années*, franchissait en voiture, d'une allure très lente, le passage à niveau entre Dennebrœucq et Coyecques.

Le train allant vers Aire tamponna l'attelage.

On retrouva le conducteur le pied droit coupé et la tête fortement endommagée.

Il est mort dans la soirée.

### BOULOGNE-SUR-MER

**TUÉ SUR LA GLACE**

Le jeune Alfred Lefebvre, âgé de 7 ans, demeurant rue des Corderies, est tombé si malheureusement sur la glace qu'il s'est fendu le crâne.

La mort a été instantanée.

## CALAIS

*Mort subite.* — Le facteur des postes, desservant le quartier de la Nouvelle France, souffrait horriblement d'une maladie de poitrine, et, malgré cela, il continuait chaque jour son service pénible.

Cet honnête et dévoué serviteur, M. Amédée Lomme, 37 ans, est mort subitement hier soir vers 5 heures.

En revenant de sa tournée, il prit le tramway au pont de St-Pierre, lorsqu'il voulut descendre sur la place d'Armes, il fut pris d'un malaise, les employés du tram durent le transporter à son domicile rue de la Citadelle, où il expira.

*Chauffoirs publics.* — A partir d'aujourd'hui vendredi un chauffoir public sera ouvert rue du Port et un autre place de la République, à la Halle.

*Arrestation.* — Jacques Connor, 31 ans, peintre en bâtiments, à Boulogne, rue Saint-Pol, 17, inculpé de bris de clôture, ivresse et vagabondage a été arrêté.

*Suicide.* — Hier, vers deux heures de l'après-midi, Auguste Gilliot, 58 ans, journalier, rue des Bienvenus, 102, s'est suicidé dans sa chambre à coucher en se tirant un coup de fusil dans la poitrine. La balle après avoir traversé la poitrine était sortie derrière l'omoplate. Elle avait frappé le mur où elle a fait un trou de 10 centimètres de profondeur environ. Puis elle a rebondi et a été trouvée aplatie.

*On attribue ce suicide à des chagrins de famille.*


Pour purifier l'air brûlez du PAPIER D'ARMENIE DELARRA, PL. DE LA LIBERTÉ, ROUBAIX.

**MAUX D'ESTOMAC**

Digestions difficiles, Pituites, Maladies du foie

**GUÉRISON ASSURÉE**

PAR LA POUDRE

**Trésor de l'Estomac**

de H. COUVREUR, *pharm.-chimiste*

Cette poudre d'une efficacité étonnante a reçu l'approbation de tous les médecins qui l'ont employée.

PRIX DE LA BOITE : 2 fr. 50

S'adresser pharmacie COUVREUR, 29, *rue Neuve, à Roubaix*. 5972

PRENDRE L'AVIS DE SON MÉDECIN sur les propriétés du VIN de

**BANYULS-TRILLES**

et nous sommes persuadés que toutes les personnes soucieuses de leur santé ne consommeront jamais d'autre apéritif.

DANS TOUS LES CAFÉS ET CHEZ LES ENTREPOSITAIRES

*Exiger l'étiquette sur la bouteille.*


## Les Valeurs houillères du Pas-de-Calais en 1893

| CHARBONNAGES de | NOMBRE d'actions ou PARTS | SOMME versée PAR TITRE | SOMME TOTALE VERSÉE | COTE de la BOURSE DE LILLE au 30 décembre 1893 | VALEUR TOTALE ACTUELLE | DERNIER REVENU annuel |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | FR. | FR. | FR. | FR. | FR. |
| Bruay | 3.000 | 400 | 1.200.000 | 12.000 | 36.000.000 | 675 » |
| Bully-Grenay | 18.000 | 167 | 3.000.000 | 2.610 | 46.980.000 | 150 » |
| Carvin | 3.945 | 500 | 1.972.500 | 945 | 3.728.000 | 60 » |
| Courrières | 20.000 | 85 | 1.700.000 | 3.700 | 74.000.000 | 200 » |
| Dourges | 1.800 | 1.000 | 1.800.000 | 7.000 | 12.600.000 | 325 » |
| Drocourt | 3.600 | 1.000 | 3.600.000 | 4.750 | 17.100.000 | 75 » |
| Ferfay | 3.500 | 750 | 2.625.000 | 450 | 1.575.000 | 35 » |
| Lens | 300.000 | 3 | 900.000 | 245 | 73.500.000 | 10 » |
| Liévin | 2.916 | 1.000 | 2.916.000 | 9.900 | 28.860.000 | 350 » |
| Meurchin | 4.000 | 500 | 2.000.000 | 4.650 | 18.400.000 | 250 » |
| Marles, Sté des 70 0/0 | 1.600 | 1.500 | 2.400.000 | 15.550 | 24.886.000 | 815 65 |
| Marles, Sté des 30 0/0 | (1) 800 | 125 | 100.000 | 13.900 | 11.120.000 | 790 » |
| Nœux-Vicoigne | 4.000 | 1.000 | 4.000.000 | 17.600 | 70.400.000 | 1.000 » |
| | | | 28.213.500 | | 143449. .000 | |

On voit que l'industrie charbonnière est la branche qui procure en France les résultats les plus favorables, celle dont les titres sont les plus recherchés. On peut apprécier combien l'initiative des intéressés de la première heure dans le Pas-de-Calais et qui, presque tous, étaient étrangers à ce département, a été récompensée, que de fortunes ont été réalisées. Il y a lieu d'ajouter que dans l'Ouest, l'Est et le Midi la mise en exploitation de charbonnages donnerait des avantages semblables, peut-être plus importants encore, puisque dans ces régions les houilles se vendent plus cher que dans le Nord de la France et que l'écoulement se trouve aujourd'hui, grâce aux nouveaux chemins de fer du programme Freycinet, complètement assuré. Il faut observer que les progrès considérables accomplis dans l'Art des Mines, les moyens rapides de recoupage des veines et de développements d'exploitation sur de grandes distances, la possibilité par suite, et encore par des installations perfectionnées plus puissantes, d'obtenir à bref délai des productions élevées, de réaliser en conséquence un coût de revient économique, en un mot toutes ces conditions nouvelles font, là où la richesse minérale et la vente le permettent, qu'on peut atteindre des résultats rapides et rémunérateurs. Tel n'était pas le cas auparavant où il fallait un temps très long et passer par nombre d'*aléas*, où il y avait pour les capitaux des risques qui ont disparu, avant d'arriver à des gains. La différence est énorme, complète sous tous rapports. Entre les méthodes de fonçage des puits, de placement de galeries, d'installation de toute nature, d'exploitation de mines d'il y a 30 à 40 ans et celles actuelles, il n'y a pas de comparaison tant les progrès ont été importants, multiples. Toutes les difficultés qu'on croyait insurmontables, toutes les causes précédentes d'insuccès ont été successivement éliminées; il y a désormais sécurité à peu près complète et plus grande que dans les autres genres de travail.

Aussi l'industrie houillère est-elle devenue une branche normale exempte des surprises d'autrefois. Elle est la seule qui permette de réaliser des bénéfices et plus-values qu'on ne rencontre, à un si haut degré, dans aucune autre industrie. Il est vrai que les autres branches ne constituent pas comme les concessions des mines qu'on n'octroie qu'après de longues recherches souvent infructueuses, et constation d'une richesse minérale suffisante, des monopoles avantageux qui excluent en quelque sorte ou atténuent la concurrence et sont des garanties.

D'après la *Statistique officielle*, la consommation totale de la France en charbons, cokes et briquettes a été en 1891 de : 36,500,000 tonnes

la production de . . . . 25,700,000 tonnes

d'où, déduction faite de 950,000 tonnes exportées, une différence de 11,700,000 tonnes fournies par l'étranger et représentant une valeur d'environ 200 millions de francs!

On voit qu'il reste beaucoup à faire pour remplacer les produits étrangers dont les importations sont principalement élevées dans nos régions Est, Nord-Est, Ouest et Nord-Ouest. C'est à substituer nos charbons dans ces zônes où la consommation se développe sans cesse que tous nos efforts doivent tendre. L'avenir est donc grand si on sait le mettre à profit.

Le remplacement des 11,700,000 tonnes importées ferait gagner chaque année à l'Epargne nationale 200 millions de francs qui seraient employés aux achats de produits de toute nature en France, procurerait directement du travail à 52,000 ouvriers — ce qui éviterait bien des grèves, — augmenterait de 15 à 20 millions les recettes du Trésor et assurerait notre sécurité industrielle, maritime et militaire qui se trouvent actuellement à la merci de l'étranger.

R. T.

## Tribunal Correctionnel de Lille

*Audience du 4 Janvier 1894*

Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel a jugé les affaires suivantes :

### L'infanticide de Toufflers

Nous avons longuement parlé, il y a quelques semaines de l'affaire mystérieuse de Toufflers, affaire que la rumeur publique et un moment même la justice n'avaient pas hésité à déclarer infanticide.

Sur une lettre anonyme parvenue à la gendarmerie de Wattrelos, le Parquet de Lille s'était rendu à Toufflers, à la ferme X..., et interrogea vivement la nièce du fermier, la nommée Angélique Jourdain. En même temps des fouilles étaient opérées dans la maison et dans la cour, près du fournil, on déterrait le cadavre d'un enfant nouveau-né.

La fille Jourdain avoua alors être accouchée d'un enfant mort-né déclara-t-elle, il y a trois ans et afin que le fait reste ignoré dans la commune, l'enterra la nuit avec l'aide d'un vieux domestique de la ferme, Louis Dillies.

Interrogé, celui-ci avoua sa complicité. Angélique Jourdain et Louis Dillies furent mis en état d'arrestation et transférés à la Maison d'arrêt de Lille.

M. Castiaux, médecin légiste fut chargé de l'autopsie du cadavre de l'enfant mais l'état de décomposition dans lequel il était, empêcha d'établir s'il était né viable. En conséquence les deux inculpés ne purent être poursuivis que pour suppression d'enfant.

Ils ont comparu hier devant le tribunal correctionnel qui a condamné Angélique Jourdain à un an de prison et Louis Dillies à six mois de la même peine.

TOURCOING

**L'affaire Gadenne père et fils.** — Le tribunal qui, lors des débats de cette affaire, avait renvoyé à l'audience d'hier le prononcé du jugement a de nouveau renvoyé ce jugement à l'audience de samedi prochain.

Me COURANT.

## Tribunal Civil de Lille

**Audience des criées**

A l'audience des criées du Tribunal civil de Lille du mercredi 3 janvier, il a été statué comme suit :

Une maison à Lille, rue du Rempart 2 mise à prix après surenchère du sixième, 4,425 francs, a été adjugée pour cette somme à Me Desmazières avoué surenchérisseur.

Deux maisons sises à Roubaix, rue du Bois, numéros 23 et 25, mises en vente d'abord séparément et adjugées 8 000 fr. chacune, ont été réunies et adjugées définitivement en un seul lot pour 22,200 francs à Me Desmazières.

Une maison sise à Croix, rue de Wasquehal et mise à prix 2,000 fr. n'a pas trouvé d'acquéreur.

## Cour d'Appel de Douai

**Le procès du « Réveil »**

Le procès du *Réveil* avec la Compagnie des mines de Courrières est venu avant-hier devant la chambre des appels correctionnels de Douai, sur appel du *Réveil* contre le jugement rendu par le tribunal de Béthune déclarant valable la citation de la Société des mines de Bruay.

Me d'Hooghe, au nom du *Réveil*, a demandé la remise de l'affaire.

La Cour ayant refusé, le *Réveil* a déclaré faire défaut.

Après plaidoirie de l'avocat de la Compagnie et quelques paroles de l'avocat général, la Cour a mis l'affaire en délibéré.

L'arrêt sera rendu mardi prochain.

## Tribunal correctionnel de Dunkerque

**Le vol de toile bleue des Magasins du Coin de rue**

Nous avons donné tous les détails relatifs à cette affaire, lorsqu'elle se produisit, en signalant l'arrestation des deux compagnons, opérée par M. Keller, commissaire de police du canton Est, lesquels étaient les sieurs Staelen Henri, repris de justice des plus dangereux et d'un autre individu à l'aspect sournois et sinistre qui déclarait se nommer Marion Gustave, natif de Bastia (Corse), tous deux inculpés pour vol d'environ 28 mètres de toile bleue opéré aux Magasins du coin de rue.

Cette double arrestation qui eut lieu au cours du mois de décembre dernier, amena les deux prévenus plusieurs fois aux dernières audiences correctionnelles sans pouvoir les juger; les renseignements concernant le soi-disant Marion n'étant pas parvenus au Parquet.

Or, il se trouve aujourd'hui que Marion ne serait ni Corse ni Français, mais bel et bien sujet italien se nommant Fortunato Cava, né à Livourne.

M. le procureur de la République demande au tribunal de condamner Cava sous ce nom, qu'ensuite il sera encore possible de statuer, s'il y a lieu sur ce malfaiteur.

Staelen écoppe 3 mois et un jour de prison et le sujet de Umberto Ier en a pour 3 mois de la même peine.

Tous deux ont reconnu les faits et n'ont rien ajouté pour leur défense.

Nous pensons qu'il serait urgent de surveiller étroitement Cava, sujet de la *Triplice*, à sa sortie de prison, car c'est un *signor* duquel il y aura à se défier sérieusement.

## Nouvelles à la Main

Une bien bonne coquille d'un de nos confrères, cueillie dans le courrier des théâtres : « M. Mounet Sully *paie aujourd'hui même une tournée...* »

*Paie une tournée* au lieu de *part en tournée*, voilà qui rappelle les plus célèbres à peu près sorties du compositeur!

Puisque nous parlons coquilles relevons celle ci toute récente sortie des presses d'un imprimeur lillois. Parmi les pensées pieuses qui ornent une image funéraire on lit avec stupéfaction : « J'ai vu les lieux ouverts et Jésus assis à la droite. »

On devine qu'il 'allait écrire cieux.

BRULE-MAISON.

## Programme des Spectacles et Concerts

**Grand-Théâtre de Lille.** — Bureau à 6 h. 1/2, Rideau à 6 heures 1/2. — Vendredi 5 Janvier 1894, *Première représentation de Francillon*, pièce en trois actes, d'Alexandre Dumas fils.

Le spectacle se terminera par *le Jour et la Nuit*, opérette en 1 acte.

## PETITE CORRESPONDANCE

J. L. P. Sur timbre de soixante centimes, sans affranchir. Sur même feuille de timbre, en affranchissant. — *Un jeune républicain.* Etant à Lille, le mieux est de vous renseigner vous-même à la direction, place de la République.

LE FACTEUR.

### Etat civil de Roubaix

Du 4 janvier

**Naissances.** — François Bernaeyge, rue de la Barbe d'Or, 45 — Théophile Glorieux, rue Franklin, 119 — Pétronille Vangansbeke, rue de la Barbe d'Or, 8 — Albert Host, rue Charlemagne, 6 — Henriette Grouset, rue du Grand Chemin, 8 — Maria Vanrenterghem, rue de Lille — Marie Fenier, rue de Lille, 48 — Jules Brocke, rue de Lannoy, cour Delerue — Aimée Delattre, rue Dhalluin, cour Dhalluin — Joseph Crawat, rue Bayart, 37.

**Décès.** — Charles Couck, 29 ans, rue de la Balance, 128 — Horlait, présenté sans vie, rue du Tilleul, 280 — Irma Vierporte, 73 ans, rue du Trichon, 20 — Jeanne Couttenier, 2 ans 1/2, rue du Bois — Hermance Brienne, 3 ans 1/2, rue de Bourgogne, 6 — Marie Bouriet, 81 ans, rue Saint-Jean, Petites-Sœurs — Decraene, présenté sans vie, rue d'Ily, 6 — Sidonie Leclercq, 62 ans, rue Salomon de Caus — Auguste Pareut, 22 mois, rue de France, cour Verschaeve, 6 — Bertha Eggermont, 6 ans 10 mois, rue Pierre de Roubaix, 197 — Adéline Dupriez, 50 ans, Hôtel-Dieu — Julien Jansens, 5 mois, Grande-Rue, cour Loridant, 15.

### Etat-civil de Tourcoing

Du 3 janvier

**Naissances.** — Marthe Fresnoy, rue de Renaix — Aline Gadenne, rue du Dragon — Julienne Deros, rue des Couteaux — Marcel Laurent, rue de [illegible]

[illegible] rue des Carliers — Hélène Verhaeke, rue du Globule — Marie Parez, rue du Dragon.

**Décès.** — Apolline Cassette, [illegible] — Marie Walecomme, [illegible] Hospice général — Gustave Putman, 19 ans, Blanc-Seau — Jean-Baptiste Lecomte, [illegible]

**Mariage.** — Edit. Charles Quéry, boulanger et Marie Lefebvre, modiste.

[illegible]


## BONS PANAMA
## LOTS du CONGO

délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières [illegible]

## J. BULTÉ
**Comptoir de Change**

ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables

Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.

Souscription aux Emissions. — Versement.

Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

Achat et Vente d'Actions de Charbonnages.


## BULLETIN FINANCIER

[illegible]


## A. PAJOT & CH. LEFEBVRE

COMPTOIR DE CHANGE, FONDÉ EN 1879

Siège Social : LILLE, RUE NATIONALE, 69 bis

Succursales : ROUBAIX [illegible] — LILLE-WAZEMMES [illegible]

Achat et Vente à forfait de tous titres [illegible]

Vente de toutes Obligations à lots avant le tirage avec engagement de les racheter dans les cinq jours qui suivent le tirage, moyennant une commission variant suivant le montant des lots.

Ordres en Bourse, Lille, Paris, Bruxelles, Amsterdam. Paiement de coupons, transferts, conversions, renouvellement de feuilles de coupons. — Aux tarifs les plus réduits.

Vérification des listes de tirages.

Renseignements sur toutes valeurs.

Souscriptions aux émissions publiques avec facilités de paiement [illegible] — Service gratuit.


## BOURSE DE LILLE

du 4 janvier 1894

[illegible]

## BOURSE DE BRUXELLES

[illegible]

**Une condamnation bien méritée.** — L'Académie de Médecine, consultée par le Gouvernement [illegible]


## ENGELURES

[illegible]

## ASTHME

[illegible]

## DIABETE

## QUINA ROCHER

[illegible]



# CARTES DE VISITES

[illegible] 1.45

[illegible]

## HYGIÈNE DE LA BOUCHE

[illegible] COALTAR SAPONINÉ [illegible]


## Bourse commerciale de Paris

[illegible]

## BOURSE DE PARIS

[illegible]

Imprimerie de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing